



Light Communication, Expertise,
Technologie et Travaux
(Light CETT)

La Direction Générale

N/Réf. N°0027 -24/Light CETT Sarl/DGD/SP

Cotonou, le 23 Avril 2024

**Son Excellence Monsieur António
GUTERRES,**

**Secrétaire général des Nations
Unies - New York**

NY 10017

ÉTATS-UNIS

Objet : Engagement au soutien des principes du Pacte Mondial des Nations Unies

Excellence Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que Light CETT soutient les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (Pacte mondial) concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette communication, nous exprimons notre engagement à intégrer le Pacte mondial et ses principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre entreprise, et à nous engager dans des projets de collaboration faisant progresser les objectifs plus larges des Nations Unies, notamment les Objectifs de développement durable (ODD). Light CETT fera une déclaration claire de cet engagement auprès de nos parties prenantes et du grand public.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial de l'ONU est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (CoP), décrivant les efforts de notre entreprise dans la mise en œuvre des Dix principes. Nous sommes en faveur de la responsabilité publique et de la transparence, et nous nous engageons donc à rendre compte de nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion au Pacte mondial, puis chaque année, conformément à la politique du Pacte mondial de l'ONU en matière de Communication sur le Progrès.

Cela comprend:

- Une déclaration signée par le plus haut dirigeant de l'entreprise exprimant un soutien continu au Pacte mondial et renouvelant notre engagement permanent envers l'initiative et ses principes. Cette déclaration est distincte de notre lettre initiale d'engagement à adhérer au Pacte mondial de l'ONU ;
- La publication annuelle de notre CoP, au travers du questionnaire en ligne dédié, par lequel nous présenterons les efforts continus de notre entreprise pour intégrer les Dix principes à notre stratégie, notre culture et nos opérations quotidiennes, et contribuer aux objectifs des Nations Unies, en particulier les ODD.

Veuillez agréer, Excellence, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma très haute Considération.



Franck S. KINNINVO

Directeur Général Délégué

Siège LIGHT CETT SARL : Rue 2864, Carré 2316 Parcelle C Mènantin. 04 BP 1297. Tél. +229 99993304. 97094933 Email : lightcett@gmail.com COTONOU- BENIN www.lemondelocal.com